



# COMPTE RENDU

## Commission Centrale de Prévention du 17 juin 2015

### Une CCP qui prend l'eau....

**L**a Commission Centrale de Prévention s'est déroulée le 17 juin 2015 sous la présidence du Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Jacques FEYTIS en l'absence excusée de Monsieur BODIN Secrétaire Général pour l'Administration. Cette réunion devait se dérouler à Balard, mais suite à l'inondation de la salle, la CCP a été relocalisée sur Arcueil. Décidément les difficultés et désagréments s'accumulent dans ce nouveau « palais » de la Défense.

En réponse aux déclarations liminaires, le DRH/MD trouve Force Ouvrière en forme. Il indique que l'administration ne cherche pas à diminuer le volume des CCP et que les sujets sont abordés et traités avec sérieux et sérénité.

**Il précise qu'il sera effectué un point sur le suivi de la politique du handicap à la CCP prévue le jeudi 19 novembre 2015.**

**La séance débute par l'approbation à l'unanimité du PV de la commission précédente.**

**Un bilan des sujets abordés lors de la précédente CCP a été présenté.**

FO avait demandé de disposer des éléments concernant les postes de chargés de prévention des risques professionnels, préventeurs et chargés d'environnement suite aux transferts des régies infrastructures vers le SID. A la demande du SGA, une fiche a été rédigée et transmise aux membres de la CCP mais au-delà des chiffres et tableaux il est indispensable de stabiliser ce transfert de missions pour clarifier localement les situations.

**Force Ouvrière** avait demandé qu'il soit proposé une formation complémentaire aux membres des CHSCT renouvelés dans leur mandat et ayant bénéficié de la formation initiale. Le CFD examinera la possibilité de proposer un module destiné aux représentants du personnel des CHSCT désignés pour un 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> mandat.

Force Ouvrière a également évoqué la problématique des formations sauveteurs secouriste du travail assurés par le CeFOS dont la convention a été dénoncée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Le SGA a confirmé que cette mission sera reprise par le CFD de Bourges.

**Une réunion aura lieu sur le sujet en fin d'année.**

Le CFD de Bourges a ensuite fait une présentation succincte de ses travaux, car le comité pédagogique n'a pu se réunir à temps pour définir la totalité du programme de formation. Il indique que le CFD s'appuie sur huit formations et précise qu'en 2016 il y aura une formation spécifique aux RPS et à l'évaluation des risques.

Pour Force Ouvrière, il devra être effectué une véritable différence dans la formation à l'exercice de l'activité entre la responsabilité du chargé de prévention et celle de l'agent de prévention.

**Une documentation sera remise aux membres de la commission avant la prochaine CCP.**

## **Deux projets d'arrêtés ont été soumis à l'approbation des représentants.**

I ° Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2014 fixant les conditions particulières d'application des dispositions des sections 2 et 3 du chapitre III du titre V du livre 1<sup>er</sup> de la quatrième partie du code du travail aux organismes du ministère de la défense.

Un grand titre pour une simple problématique rédactionnelle, la modification permet de se conformer au code du travail et à son écriture.

Vote : « Pour » : FO 4, CFDT-CFTC 2, UNSA 2  
« Abstention » CGT 2

2° Projet d'arrêté fixant la liste des CHSCT bénéficiant d'une majoration des contingents annuels d'autorisation d'absence au ministère de la défense.

L'administration indique que ce projet est une évolution de la réglementation et qu'une couverture géographique importante a été réalisée. Force ouvrière a émis le souhait de rajouter des CHSCT de GSBdD à la liste. Le DRH/MD indique qu'il y a déjà 40% de CHSCT qui bénéficient d'une majoration d'autorisation d'absence ... L'EMA signale que cette demande n'est pas justifié du fait des CHSCT locaux. Le DRH-MD n'a toutefois pas fermé la porte à de futurs aménagements de majoration si elles apparaissaient comme justifiées.

Vote : « Abstention » FO 4, CFDT 2.  
« Contre » CGT 2, UNSA 2

L'avis est donc réputé avoir été donné, et conformément aux accords de Bercy le modificatif est applicable dès parution.

### **Sujets en communication**

#### **AMIANTE**

**Là aussi !!!! Un bilan sera fait à la CCP de novembre...**

Force Ouvrière peut comprendre que certains matériaux amiantés sont plus efficaces que les matériaux de substitutions notamment pour les aéronefs néanmoins pour FO, cela implique une mise à jour et un suivi des fiches emploi/nuisance particulièrement précis, afin de permettre une traçabilité sans faille des agents qui travaillent dans ce domaine.

On avance à petits pas sur un sujet pourtant très important !!!

#### **CHSCT :**

A ce jour, 126 demandes ont été recensées sur les 404 CHSCT actualisés. Force Ouvrière relate le cas de figure du règlement intérieur de l'ESID de Rennes et pose la question sur la légitimité et l'interférence entre les CHSCT de réseaux et les CHSCT locaux. L'administration va demander un complément d'information au service concerné.

**Une réponse sera faite à la CCP de novembre !!!!**

L'EMA a diffusé une note en décembre 2014 sur la directive de gestion des EPI. Celle-ci fixe les orientations en la matière pour s'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins des armées, la continuité du service et les prestations réglementaires associées à leur utilisation. Le SCA suit très attentivement ce dossier qui est remonté jusqu'au ministre.

En communication également une note de rappel des obligations des chefs d'organismes en matière de formation sécurité. Un rappel sur lequel les agents pourront s'appuyer en cas de dérive notamment en cas de retard des habilitations. Un recensement des postes et agents concernés doit être effectué dans les organismes.

Enfin une note d'accompagnement de la mise en œuvre des CHSCT et des contingents de temps attachés aux mandats a été diffusé pour application le 7 mai dernier. Cette note devra servir de fiche d'emploi pour l'ensemble des mandats.

### **Conclusion**

Une CCP, le jour du BAC philo..... page presque blanche de l'administration.

Séance de rattrapage en novembre prochain !!!

**Paris, le 18 juin 2015**



**FORCE OUVRIERE, LE SYNDICAT LIBRE,  
INDEPENDANT ET REVENDICATIF**